

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 2009

Québec, le 19 mars 2009

Monsieur Pierre Schetagne
Directeur général
Collège Gérald-Godin
15615, boul. Gouin Ouest
Montréal (Québec) H9H 5K8

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Sciences de la nature*

Monsieur le Directeur général,

Le programme *Sciences de la nature* offert au Collège Gérald-Godin comprenait des forces et des faiblesses au moment de son évaluation par la Commission en 2007. La Commission recommandait alors au Collège de prendre les moyens afin d'assurer la cohérence du programme et l'équivalence de l'évaluation des apprentissages. Lors de sa réunion tenue le 8 janvier 2009, la Commission a pris connaissance des suites apportées par le Collège Gérald-Godin à l'évaluation du programme *Sciences de la nature*.

Le Collège a élaboré son plan de formation pour le programme *Sciences de la nature*. Ce plan démontre clairement les liens qui existent entre les objectifs, les cours et les buts généraux du programme. La place de chacun des cours dans le programme a fait l'objet de discussions et est mieux définie dans les plans de cours. Les plans-cadres et les plans de cours ont été révisés. Plus particulièrement en ce qui concerne le premier cours de français, le plan de cours illustre la prise en compte de tous les objectifs et standards, conformément au devis ministériel. Le département-programme de *Sciences de la nature*, accompagné d'un conseiller pédagogique, a travaillé à l'application des modifications apportées en concertation avec les enseignants.

En ce qui a trait à l'équivalence des pratiques d'évaluation, la Commission note que les modalités d'évaluation sont présentées dans les plans de cours qu'elle a examinés. Elle remarque que les activités d'évaluation formative sont moins détaillées que celles d'évaluation sommative, mais que des moyens d'assurer l'équivalence sont mis en

pratique, comme la présentation des critères d'évaluation dans les plans de cours, les examens communs pour un même cours donné par des enseignants différents et l'explication des activités d'évaluation en lien avec les objectifs évalués.

La Commission considère que le Collège a pris les moyens d'assurer la cohérence du programme et elle prend bonne note du travail accompli pour garantir l'équivalence des pratiques d'évaluation. Elle s'attend à être informée de la progression des travaux de suivi concernant l'équivalence des activités d'évaluation des apprentissages dans le programme *Sciences de la nature*, plus particulièrement sous l'angle de l'application de la PIEA, au moment de la visite d'évaluation de l'application de la PIEA.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Sylvia Rossi, directrice des études